

## La charge de travail, les salaires et la liberté d'enseignement viennent en tête de la liste de priorités

Les membres du SEFPO de l'unité de négociation du personnel scolaire des CAAT ont déterminé que la charge de travail, les salaires et la liberté d'enseignement constituent leurs trois revendications prioritaires lors des prochaines négociations de la convention collective.

- Les améliorations à la formule de charge de travail sont la priorité principale. La formule a été utilisée depuis plus de 20 ans et bien que ses principes de base fonctionnent bien, le personnel scolaire a fait savoir clairement qu'il est plus que temps de faire une mise à jour et d'amender la formule afin qu'elle reflète les charges de travail actuelles. Le changement des méthodes de dispenser l'enseignement et une population étudiante différente ayant de besoins différents et des exigences différentes à l'égard de leurs enseignants nécessite des révisions au sujet du temps attribué par la formule non seulement pour assurer les aspects de dispenser le curriculum au niveau de l'enseignement mais également

la considérable augmentation du temps requis pour l'aide en dehors de la salle de classe et la préparation des cours.

- Les négociations sur les salaires sont régies par les règlements négociés par nos groupes de critères de comparaison établis – les enseignants et enseignantes des écoles secondaires de l'Ontario et les professeurs d'université à temps plein de l'Ontario. Heureusement, les salaires des enseignants et enseignantes ont fait l'objet d'ententes au niveau provincial. De nombreuses universités, particulièrement celles de nos critères de comparaison les plus proches, ont conclu des ententes. Par conséquent, nous savons – et les collègues savent aussi – à quels niveaux nos augmentations de salaire doivent être. La situation économique ne peut pas être utilisée comme excuse pour passer outre nos exigences

### *Nouvelles de négociations est de retour!*

Notre convention collective arrive à expiration seulement dans quatre mois à compter de maintenant, par conséquent nos préparations sont déjà bien avancées pour négocier le prochain contrat pour le personnel scolaire des collèges de l'Ontario. Les membres du syndicat ont établi leurs revendications pour le contrat et ils ont élu une nouvelle équipe de négociation. Maintenant la date des pourparlers pour le contrat s'approche rapidement et *Nouvelles de négociations* est de retour pour une autre ronde de négociations.

salariales par rapport aux salaires de nos critères de comparaison. Les critères de

Suite à la page 2

---

## Priorités...

Suite de la page 1

comparaison ont été établis par un groupe de travail conjoint il y a quinze ans et nous n'allons pas les rejeter ni permettre à l'employeur de ce faire en prenant pour excuse les tendances économiques qui ne sont pas très bonnes en ce moment mais qui sont de toute façon imprévisibles.

- Allant de pair avec les améliorations à la charge de travail il y a les revendications pour des droits contractuels qui reflètent la nature changeante des

collèges. Les collèges sont en train d'étendre leur rôle dans le secteur de l'éducation post-secondaire, offrant plus de programmes aboutissant à des diplômes et des programmes plus articulés avec des partenaires aux niveaux des universités en Ontario comme à l'extérieur. Au fur et à mesure que les collèges deviennent des « instituts de technologie » et « des instituts polytechniques », il est important qu'ils adoptent les caractéristiques fondamentales et les pierres de touche de l'éducation post-secondaire et de la formation – la liberté d'enseignement pour les membres du personnel scolaire.

---

## Voici votre équipe de négociation!

### Ted Montgomery

Une fois encore, Ted Montgomery apporte son expérience à la table des négociations comme président de l'équipe du personnel scolaire. L'équipe se compose de quatre anciens membres et de trois nouveaux participants et offre un mélange exceptionnel de talent et de formation. « Cette ronde de négociations va être différente bien des façons car la nouvelle *Loi sur la négociation collective dans les collèges* va être utilisée pour la toute première fois, » déclare Montgomery. « Il y a des changements considérables par rapport au passé et nous devons être prêts à nous adapter à ces changements. » Ted a été président de la section locale 560 au collège Seneca pendant 23 ans et il a présidé les cinq dernières équipes de négociation.

« Le plus grand défi de cette ronde sera d'atteindre les objectifs de l'éducation de qualité. Cela signifiera d'obtenir des améliorations au système de charge de travail et le renforcement du rôle du personnel scolaire à titre de décideurs essentiels lors de la prise de décisions pédagogiques par les collèges. Nous devons aussi nous assurer que nos salaires et les ensembles de nos avantages sociaux progressent au même niveau que ceux de nos groupes de comparaison établis. »

« Ce sont là nos priorités essentielles, mais certainement pas nos seules priorités. Dans une période économique pleine de défis, il est essentiel que la province investisse dans un réseau de collèges qui soit même plus fort. »

« Nos gains lors des négociations passées ont été le

résultat direct du soutien et de la compréhension de nos membres. Encore une fois, ce soutien et cette compréhension vont nous mener à obtenir des améliorations considérables pour notre prochaine convention collective. »

### Jeff Arbus

Jeff apporte une expérience considérable à cette équipe de négociation, sa troisième consécutive. Il fait partie de cette équipe à titre de vice-président. Jeff est également le co-président syndical du Comité conjoint sur l'assurance pour le personnel scolaire. Jeff exerce son cinquième mandat comme président de la section locale 613 au collège Sault, ayant été vice-président de la section locale pendant six ans avant d'occuper ce poste. Jeff est actif auprès de la plupart des comités de sa section locale et il oeuvre aussi dans la communauté à titre de membre du conseil du travail de Sault Ste. Marie et du district.

Jeff enseigne dans les programmes de techniques d'éducation spécialisée et les programmes pour travailleurs sociaux et de techniciens en travail social. Sa spécialité d'enseignement principale est l'acquisition de compétences en conseils d'orientation et dans les relations humaines. Il a dispensé de la formation à l'échelon international dans le domaine de la résolution de conflits.

Jeff est connu comme étant un communicateur organisé, articulé et qui sait ce que ça prend pour obtenir une bonne entente de règlement pour un contrat. « La

planification stratégique, faire son travail préparatoire et la solidarité entre l'équipe et les membres donne des résultats, » nous dit Jeff. « Des améliorations au contrat du personnel scolaire, particulièrement dans le secteur clé de la charge de travail, va se traduire directement en un système d'amélioration de la qualité dans le réseau des collèges. Le personnel scolaire a montré sa résolution dans le passé en ce qui concerne l'obtention de gains substantiels dans le contrat. C'est ce qui va nous aider encore cette fois. »

Jeff est fermement persuadé que des gains au sujet de la charge de travail, qui nous ont échappé dans le passé, sont cette fois-ci à portée de main.

## Rod Bain

Cette année, Rod est le nouveau venu à la table des négociations. Il est professeur dans le programme de maçonnerie traditionnelle et du patrimoine au collège Algonquin. Rod exerce le métier de maçon et de charpentier. Après avoir obtenu un diplôme en Éducation en technologie auprès de l'université Queen's, Rod a commencé sa carrière d'enseignant au collège Algonquin, campus de Perth.

Rod est représentant syndical avec sa section locale, où il est membre du comité de stabilité de l'emploi du collège, membre du groupe de supervision de la charge de travail et il est également un membre certifié du Comité mixte du campus de Perth sur la Santé et la sécurité au travail.

Il a toujours été un défenseur acharné et efficace et un défenseur des droits en vertu de la convention collective pour tous les membres du personnel scolaire. Sa détermination et sa ténacité n'ont pas de pareilles, à la fois comme délégué syndical que comme organisateur sur le campus pour la campagne du SEFPO pour le personnel à temps partiel. Il se fait un plaisir de travailler avec l'équipe afin d'aider à assurer que nos membres obtiennent la convention collective qu'ils méritent.

## Sheila Bell

Sheila est un visage nouveau dans l'équipe de négociation pour cette ronde de négociations. Elle est professeure au collège Durham à l'École de communication, de langue et d'études générales et elle enseigne divers sujets d'éducation générale aux étudiants en journalisme et humanités en général ainsi qu'en sciences.

Sheila a été dans le réseau des collèges depuis plus

de 30 ans, à commencer par le collège Conestoga de Kitchener où elle était responsable syndicale en chef de la section locale du personnel de soutien avant de déménager à Oshawa en 1984. Au cours de ses 25 ans auprès du collège Durham elle a travaillé dans tous les trois groupes de personnel : personnel de soutien, personnel administratif et personnel scolaire, servant au cours des dernières 19 années à titre de membre du personnel scolaire. Au cours des 10 dernières années elle s'est de plus en plus impliquée dans les activités syndicales auprès du collège Durham et elle est actuellement déléguée syndicale en chef de la section locale 354. Elle est membre du comité syndicat/collège et plus récemment elle est devenue une des déléguées du personnel scolaire au Comité provincial de programmation des griefs.

Les expériences antérieures en matière de Perfectionnement organisationnel et la façon de bâtir une équipe au collège Durham au cours des années 1990 avaient inclus la fourniture de formation aux organisations telles que la Société d'aide à l'enfance, le conseil scolaire de district de Durham et General Motors à Oshawa et à Detroit pour la préparation à une carrière, la résolution de conflits et la façon de bâtir une équipe. Ses qualifications et son expérience, développées au cours des années, vont s'ajouter à la vaste gamme de qualifications qu'apportent les autres membres de cette équipe de négociations.

## Daniel Bouchard

Pour Daniel, il s'agit de sa seconde participation à une équipe de négociation. Il a commencé sa carrière au collège Cambrian en 1986 comme professeur à l'École de droit et sécurité publique dans la division française.

En 1993 il a été élu pour représenter le personnel scolaire de cinq collèges (Cambrian, Canadore, Confederation, Northern et Sault) pour la création d'un deuxième collège francophone en Ontario, le collège Boréal. En 1995 il a été transféré du collège Cambrian au collège Boréal.

Daniel a été un activiste syndical depuis l'âge de 23 ans et il a occupé de nombreux postes d'élu dans les sections locales comme délégué syndical, agent de communication et délégué syndical en chef.

« Durant cette période de récession économique mondiale, je crois que l'éducation fait partie de la solution, » nous dit Daniel. « Il est temps de revenir à la qualité! »

Suite à la page 4

---

# Votre équipe

Suite de la page 3

## Benoît Dupuis

Pour Benoît, il s'agit de sa première participation à l'équipe de négociation. Il a commencé à enseigner au collège St. Lawrence, au campus de Cornwall en 1985 et il a été transféré au collège La Cité collégiale quand ce collège a été créé en 1990. Benoît a été délégué syndical pendant 19 ans et secrétaire de sa section locale pendant sept ans. Il est président du côté syndical du groupe de surveillance de la charge de travail du collègue et membre du comité de la stabilité de l'emploi du collègue et du comité syndical du collègue.

Benoît est professeur enseignant dans le programme pour travailleurs sociaux et de techniciens en travail social, où il se spécialise à enseigner les techniques de conseil d'orientation et la gestion de cas sociaux. Benoît a dispensé de la formation à des organisations communautaires en matière de gestion de cas sociaux.

Benoît a également été membre de l'exécutif de division pour la Division du personnel scolaire des CAAT ainsi que membre du comité provincial des relations de travail employeur/employés. Toutes ces expériences ont forgé ses compétences pour résoudre les problèmes qu'il apporte avec lui à la table des négociations.

## Damian Wiechula

Pour Damian, il s'agit de sa troisième participation à l'équipe de négociation du personnel scolaire et encore une fois il revient plein d'énergie et d'enthousiasme.

Damian a enseigné les mathématiques, les sciences et la gestion des affaires au sein des divisions de technologie et de la gestion des affaires au collège George Brown depuis 28 ans. Il a été délégué syndical depuis 23 ans et il est actuellement premier vice-président et délégué syndical en chef de sa section locale.

En plus d'avoir été membre du groupe de surveillance de la charge de travail du collègue depuis 20 ans, Damian est également membre du comité de la santé et la sécurité au travail et membre du comité syndical du collègue. Damian est à l'heure actuelle le représentant du personnel scolaire du comité de parrainage des pensions et il siège au service d'information de la commission des relations avec les

collèges, un organisme provincial conjoint qui rassemble et analyse toutes les données relatives à la charge de travail et aux effectifs en personnel provenant des l'ensemble des 24 collèges.

## Manzur Malik

Avant de travailler pour le SEFPO, Manzur a travaillé au sein du mouvement syndical dans des capacités différentes. Après avoir achevé une maîtrise auprès de l'université de Dhaka, Manzur est entré au service du Centre de solidarité/Solidarity Centre (une succursale internationale de l'AFL-CIO) au Bangladesh comme coordinateur de campagnes. Il s'est employé à améliorer les relations de travail dans le secteur de l'industrie du vêtement.

Tout en poursuivant ses études pour obtenir un diplôme à l'université York et en travaillant comme adjoint d'enseignement dans cet établissement, Manzur s'est impliqué de plus en plus avec son syndicat. Il a été élu VP et par la suite président de sa section locale – CUPE 3903.

Manzur a été aussi un organisateur syndical et il a travaillé sur un certain nombre de projets dans tout l'Ontario fournissant son expertise en matière de recherche, de campagnes et de votes auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario. Manzur est devenu membre du SEFPO et il travaille auprès de l'Unité de recherche du SEFPO depuis janvier 2007.

## Janet Wright

Janet a occupé ce poste auprès du SEFPO comme négociatrice depuis 1991. Son expérience en matière de négociations a commencé il y a 25 ans comme membre de l'équipe de négociation du SEFPO de la division des professionnels hospitaliers alors qu'elle était seulement membre du SEFPO.

À titre de négociatrice, Janet a travaillé avec tous les secteurs du syndicat et elle a été impliquée dans de nombreuses négociations centrales et à l'échelle de la province. Elle a rejoint le groupe du personnel scolaire des CAAT en 2006 lorsqu'elle a assumé le poste de négociatrice bilingue du département. Janet est persuadée que d'avoir été membre de l'équipe lors de la dernière ronde de négociations et le fait d'avoir travaillé avec la division du personnel scolaire au cours des deux dernières années vont se révéler être un avantage indéniable en termes de préparation pour les négociations en cette période de changement.

*Mise à jour sur les griefs :*

# Toujours pas de résolution au sujet des Griefs sur le retour au travail découlant de la grève de 2006

Un certain nombre de membres ont des demandes de grief en instance provenant de la charge de travail supplémentaire qui avait suivi la grève de mars 2006. Il y a eu plusieurs dates d'audiences traitant de questions préliminaires toutes soulevées par les collèges. Les membres ont demandé une mise à jour au sujet de ces griefs de « retour au travail ».

La Commission d'arbitrage est une commission composée de trois personnes. Ces trois personnes et les avocats pour les deux parties continuent à examiner des dates auxquelles ils peuvent tous être disponibles pour se rencontrer. Le syndicat est frustré parce que la Commission n'a pas bougé plus vite et nous avons exprimé ce point de vue auprès de la Commission. Le syndicat a essayé de faire avancer les choses.

Aucune demande de grief n'a fait l'objet d'audience jusqu'ici. Cinq ou six exemples de demandes de griefs ont été présentées à la Commission par témoignage interposé. Ces enseignants ont donné des preuves et ont fait l'objet d'un contre-interrogatoire, mais tout cela était strictement dans un contexte de permettre à la Commission d'avoir une meilleure compréhension de la portée et des paramètres des questions en litige, pas en vue d'une résolution ni pour obtenir une décision sur ces demandes en particulier. Les demandes de griefs en

question – si cette question est traitée vont procéder l'une après l'autre – devraient néanmoins être entendues quant au bien-fondé des demandes de griefs elles-mêmes.

Aucune des 1100 demandes de griefs présentées en arbitrage n'a été réglée.

Le syndicat ne va abandonner ces demandes ne les échanger si ce n'est pour une compensation appropriée pour tous les auteurs de ces demandes de griefs. Il y a toujours la possibilité que la Commission ou les parties conviennent d'un règlement ou d'une décision collective quelconque à ce sujet. Si les demandes de grief sont arbitrées une par une cela va prendre des dizaines d'années, c'est la raison pour laquelle un certain type de règlement pouvant s'appliquer de façon plus générale serait plus logique.

Il n'y a pas eu beaucoup de mises à jour car il n'y avait pas grand chose à rapporter en termes de mise à jour. Les objections préliminaires des collèges ont pris du temps et ont été rejetées comme cela a été rapporté par le syndicat. Les cas échantillon ont été complétés l'an passé. Le syndicat a exprimé notre impatience, mais le calendrier nous échappe. Exercer la pression sur la Commission ne pourrait qu'être néfaste pour que les demandes de grief aient une chance de succès.

La distribution de *Nouvelles de négociations* est autorisée par



Ted Montgomery, président, de l'équipe de négociation du personnel scolaire des CAAT



Warren (Smokey) Thomas, président



Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario  
100, chemin Lesmill, Toronto (Ontario) M3B 3P8  
[www.sefpo.org](http://www.sefpo.org)